



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
20/04/18	07/05/18	F01118P0104

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un magasin LIDL. Route de Massy à Chilly-Mazarin (91380).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41° a) Aire de stationnement au public de 50 unités et plus.	Réalisation d'une aire de stationnement de 160 places, située en façades du bâtiment.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un bâtiment commercial de 2724 m<sup>2</sup> de surface de plancher, dont 1684 m<sup>2</sup> de surface de vente, après démolition des 3 bâtiments à usage de garages existants.

Le terrain support du projet se localise Route de Massy, sur la commune de Chilly-Mazarin.

Réalisation d'une aire de stationnement de 160 places, dont 137 perméables (dalle gazon). Les espaces non utilisés pour les constructions, stationnements et accessibilité seront traités en espaces verts qualitatifs.

## 4.2 Objectifs du projet

Le permis valant division à pour objet:

D'une part, la création d'un magasin LIDL exerçant de la vente au détail en libre-service de produits alimentaires, produits frais et produits de grande consommation.

D'autre part, la division du terrain en deux parcelles distinctes, avant l'achèvement des travaux.

Le projet propose:

- Un bâtiment moderne en phase avec les attentes des consommateurs.
- La construction d'un bâtiment conforme aux normes environnementales et énergétiques (RT2012, toiture photovoltaïques).
- Le réaménagement d'une dent creuse et d'une parcelle avec bâtiments à destination de garages (qui seront démolis).

160 places de parking sont prévues :

4 PMR (imperméables), 4 Famille (imperméables), 16 électriques (drainantes en dalle gazon), 125 standard drainantes en dalle gazon et 13 standard en enrobés.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

1°) Démolition des constructions existantes (bâtiments de garage). Tri sélectif des déchets sur le site et évacuation par voie routière. Le béton des fondations sera concassé sur place avant d'être évacué.

2°) Construction du magasin à dominante alimentaire sur dallage terre-plein. (L'implantation du bâtiment respecte les dispositions du PLU.

3°) Construction de l'aire de stationnement par décapage puis terrassement, enlèvement des déchets, couche de forme, compactage, pose couche d'accrochage et pose de couche de roulement. Le niveau fini se rapproche du niveau existant.

4°) L'entrée des véhicules VL/PL se fera par la route de Massy et par la RD120 après réalisation d'une bretelle d'accès spécifique.

5°) L'aire de stationnement et les accès enrobés seront situés principalement en façade principale et sur le coté du bâtiment LIDL. Les espaces verts seront implantés en limite de propriété.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit une trentaine d'emplois.

Les accès clients et livraisons, se font par les mêmes entrées au site depuis la RD120 et la Route de Massy. Le quai de livraison sera situé au sud du terrain, sur le coté du magasin. Il n'y aura pas de cisaillement avec les flux de clientèle car les livraisons seront effectuées en dehors de heures d'ouverture.

Le site sera relié aux transports en commun via des trottoirs permettant l'accès aux arrêts de bus "Les Champarts" situé à environ 300m, et desservi par la ligne G de la Circulaire de Chilly Mazarin.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de Permis de Construire valant division, d'un ERP

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain total:	20415 m <sup>2</sup>
Surface parcelle dédiée à LIDL:	15075 m <sup>2</sup>
Surface parcelle dédiée à un tiers:	5340 m <sup>2</sup>
Emprise au sol magasin LIDL:	2724 m <sup>2</sup>
Surface plancher magasin LIDL:	2590 m <sup>2</sup>
Surface de vente magasin LIDL:	1684 m <sup>2</sup>
Surface des aires de circulation (LIDL):	5076 m <sup>2</sup>
Surface des espaces verts (LIDL):	5695 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Massy.  
91380 Chilly-Mazarin

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 18' 19" E Lat. 4 8° 4 2' 4 1" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chilly Mazarin se situe dans le périmètre du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Paris-Orly. Le projet se situe sur un terrain situé dans la zone de bruit Lden 65 (Limite de zone B) Le projet se situe à environ 1300m de l'Aérodrome de Paris-Orly.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chilly-Mazarin est couverte par le PPRI de la vallée de l'Yvette. Approuvé le 26 septembre 2006  Néanmoins, le terrain assiette du projet, se trouve en dehors des zones inondables repérées sur la carte des zones réglementaires du PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chilly-Mazarin est couverte par le PPRI de la vallée de l'Yvette. Approuvé le 26 septembre 2006 Néanmoins, le terrain assiette du projet, se trouve en dehors des zones inondables repérées sur la carte des zones réglementaires du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flux routier (clientèle et livraisons)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Flux routier (clientèle et livraisons) La commune de Chilly Mazarin se situe dans le périmètre du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Paris-Orly.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des légères vibrations pourront être produites lors des travaux de réalisation, générés par les déplacements des engins de chantier principalement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Éclairage des parkings et des enseignes selon les normes en vigueur. Le magasin et ses aménagements ne sont pas éclairés en permanence. L'éclairage extérieur du magasin, enseigne, candélabres et lampes extérieures s'allument à 5h30 du matin, peu avant l'arrivée du personnel, et s'éteint automatiquement le soir une heure après le départ du personnel.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En ce qui concerne les eaux pluviales, celles-ci seront collectées dans la parcelle, puis rejetées dans le réseau public après traitement par un séparateur à hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés par ce type l'activité sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartons</li> <li>- Plastiques</li> <li>- Déchets organiques</li> <li>- Déchets carnés</li> <li>- Autres/ déchets industriels banals</li> </ul>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Chanteloup les Vignes

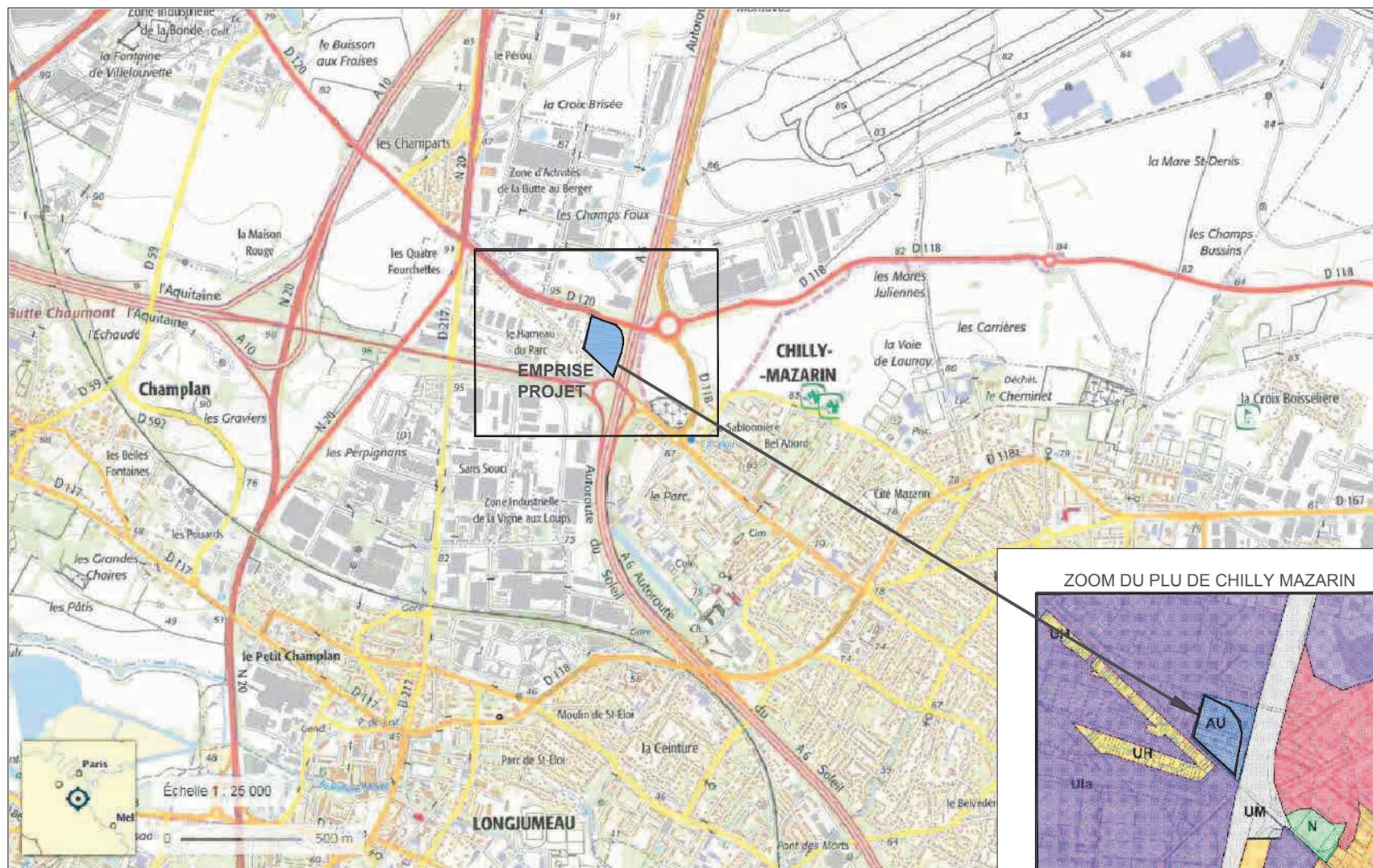
le,

17/04/2018

Signature

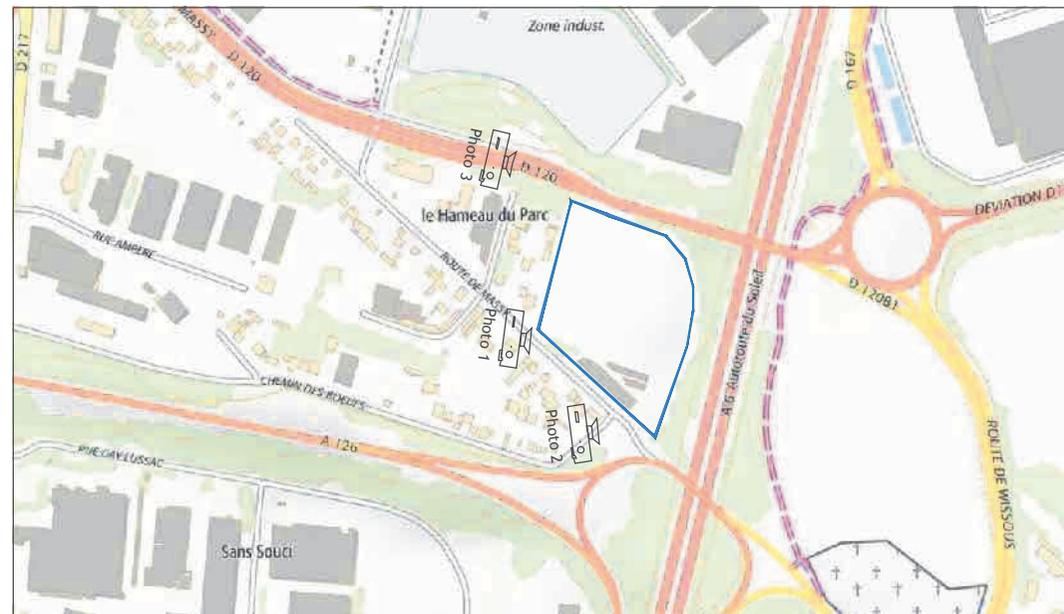


**LIDL**  
CHANTELOUP LES VIGNES  
ZAC DES CETTONS 2  
78570 CHANTELOUP LES VIGNES  
SERVICE EXPANSION IMMOBILIER  
Tél : 01 39 27 17 07



Construction d'un magasin LIDL de 1684 m<sup>2</sup> de surface de vente  
Route de Massy  
91 380 - Chilly-Mazarin

# DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS - CERFA N° 14734\*3

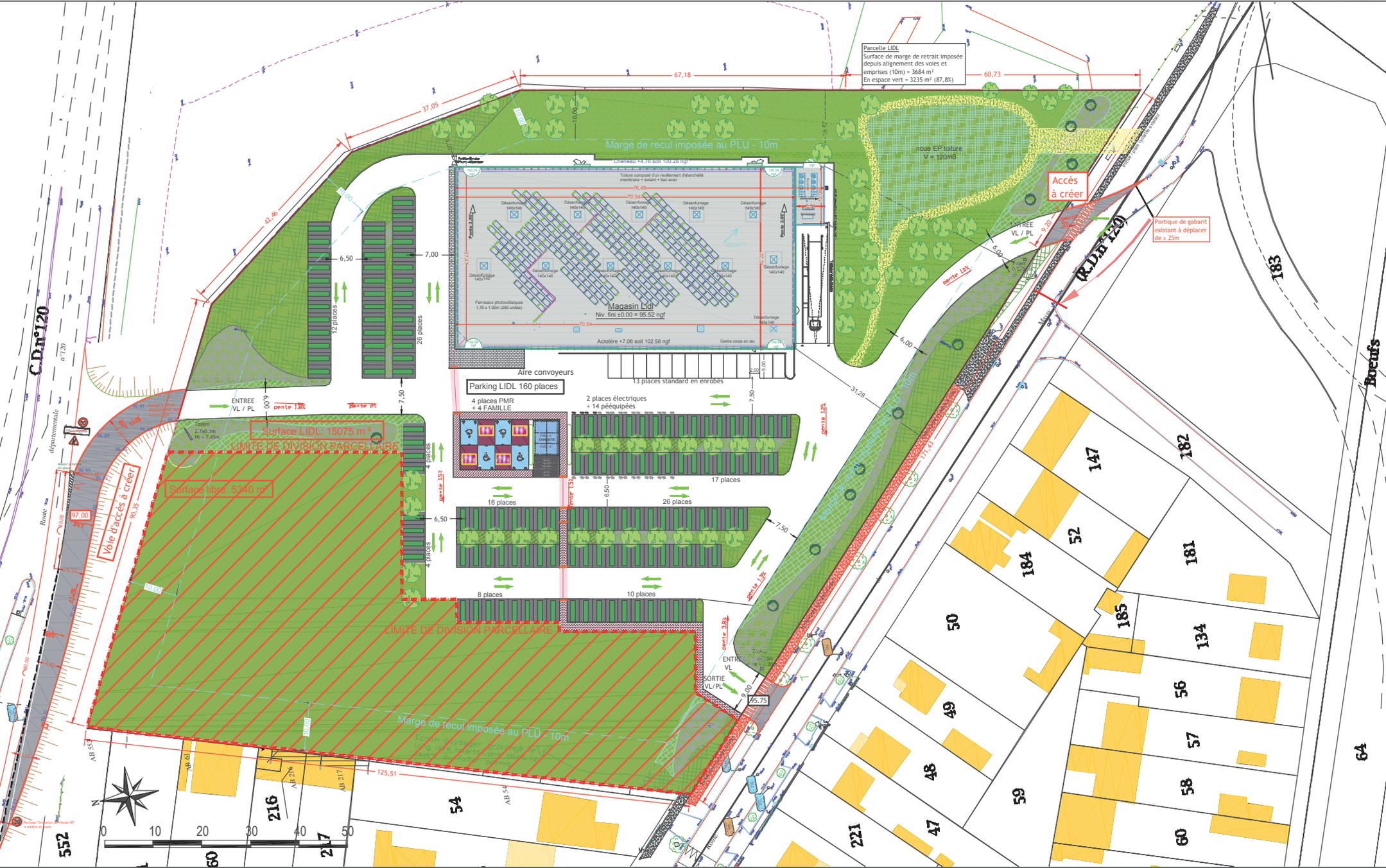


Prise des vues Septembre et Décembre 2017

Construction d'un magasin LIDL de 1684 m<sup>2</sup> de surface de vente  
Route de Massy  
91 380 - Chilly-Mazarin

ANNEXE N° 3: REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

# DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS - CERFA N° 14734\*3

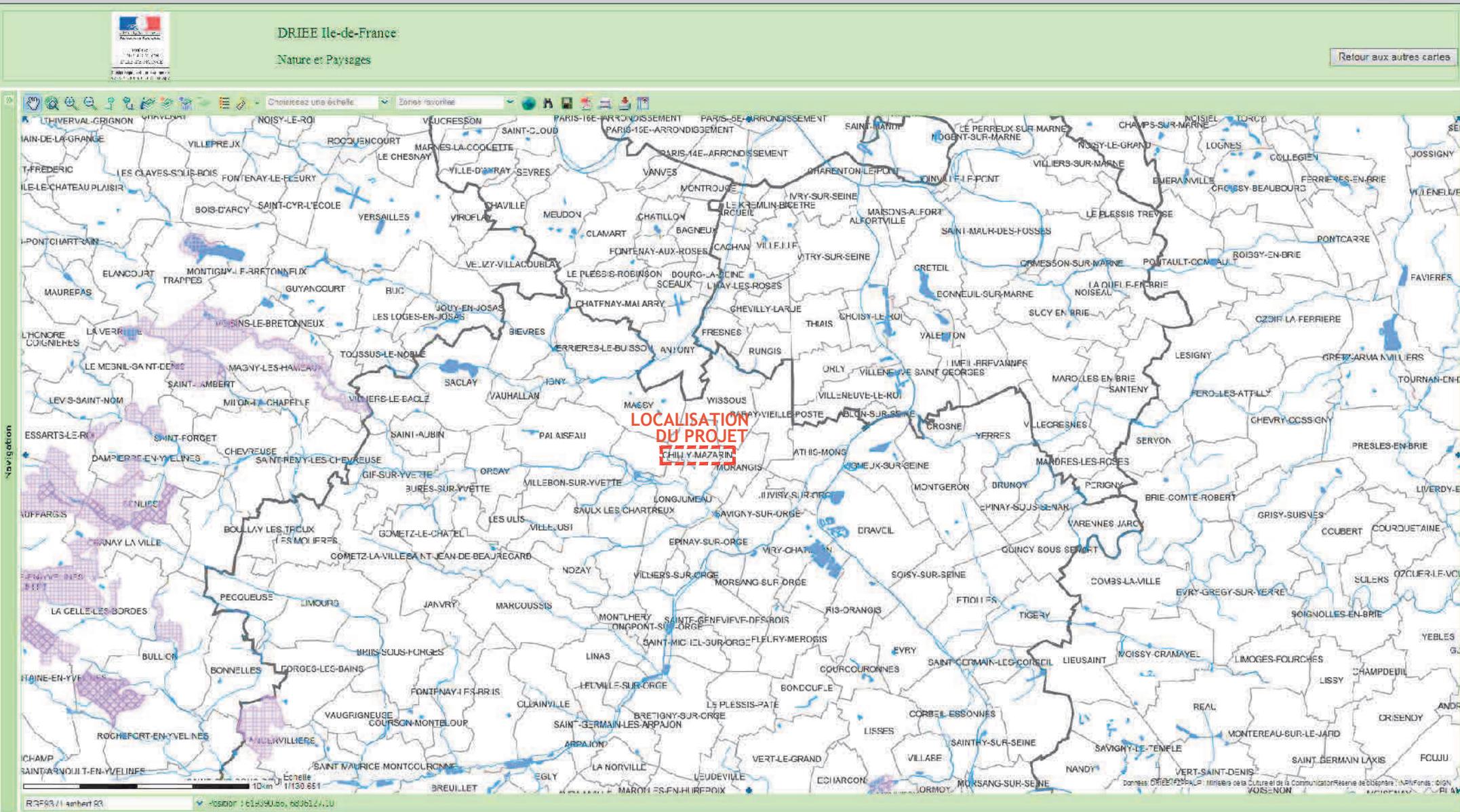


Construction d'un magasin LIDL de 1684 m<sup>2</sup> de surface de vente  
 Route de Massy  
 91 380 - Chilly-Mazarin

ANNEXE N° 4: PLAN DU PROJET  
 1/1000°



# DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS - CERFA N° 14734\*3



Construction d'un magasin LIDL de 1684 m<sup>2</sup> de surface de vente  
Route de Massy  
91 380 - Chilly-Mazarin

ANNEXE N° 6: LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000  
échelle graphique